

Championnats AGTT Individuels 2021-2022

se déroulant **Samedi 23 et Dimanche 24 avril 2022**

à l' **ECCG Aimée-Stitelmann, Route de Base 24, 1228 Plan-les-Ouates**

Participation

Ces championnats sont ouverts à tous les joueurs licenciés de l'AGTT et T-Cards domiciliés sur le canton de Genève.

Samedi 23 avril 2022		<i>Ouverture de la salle 8h30</i>		
Matin	Double Mixte	Double E	Double C	Double A
Midi (env.)	Double Dames			
Après-midi	Simple E	Simple C	Simple A	Simple Dames
Dimanche 24 avril 2022		<i>Ouverture de la salle 8h30</i>		
Matin	Double B	Double D		
Midi (env.)	Simple B			
Après-midi	Simple D	Simple F (uniquement D1)		

Horaires définitifs

Ils seront publiés au format PDF en même temps que les tirages sur la page PyngPong dédiée à la compétition (<https://pyngpong.info/agtt-2021>). Les horaires dépendent du nombre de joueurs inscrits.

Généralités

Un joueur peut s'inscrire dans la série correspondant à son classement et dans la série directement supérieure. Exceptions :

- samedi => les D1 et D2 ne peuvent pas participer à la série C.
- dimanche => les D1 doivent choisir entre la série D et la série F (D1).

Les joueuses ayant un classement Messieurs A ou B peuvent s'inscrire à la série Simple A mais dans ce cas elles ne pourront pas participer à la série Simple Dames qui se jouera simultanément.

Séries doubles

Jusqu'à 3 paires inscrites : série annulée ou regroupée

Dès 4 paires inscrites : élimination directe

Séries simples

Jusqu'à 3 joueurs inscrits : série annulée ou regroupée

4 ou 5 joueurs inscrits : 1 groupe, sans tableau final

Dès 6 joueurs inscrits : formule mixte II (groupes de 4 avec 2 qualifiés par groupe, suivis d'un tableau final)

Les joueuses/joueurs têtes de série pourront être placés directement dans le tableau final (seeding) ; la décision sera prise lors du tirage en fonction des inscriptions.

Les parties du tableau final de la série Simple A se disputent au meilleur de 7 manches, à condition qu'au moins un joueur classé A y participe.

Les parties du tableau final de la série Simple Dames se disputent au meilleur de 7 manches, à condition qu'au moins une joueuse classée A y participe.

Les formules de jeu (p.ex. nombre de qualifiés par groupe) pourront être adaptées dans l'intérêt de la compétition.

Médailles	Les médailles sont fournies par l'AGTT pour toutes les séries disputées (2x pour les doubles), à raison de : 1x « or », 1x « argent », 2x « bronze » <i>Ces médailles seront remises après chaque finale de série. Les joueurs doivent obligatoirement se présenter sur le podium en tenue de sport.</i>	
Balle officielle	Tibhar *** plastique blanc.	
Tables	Au moins 20 tables, marques diverses.	
Juges-arbitres	Principal : Félicien Gache Assistant : Daniel Pauli	
Directeur	Frank Squillaci	
Arbitres	Sélectionnés en mars/avril 2022 par la Commission JA+A AGTT	
Jury	Président : Philippe Poiron Membres : Jacques Troeder, Daniel Pauli Félicien Gache, JA sans droit de vote	
Frais d'inscript.	Série simple Messieurs A	Fr. 10.-
	Toutes les autres séries simples	Fr. 8.-
	Séries doubles, par joueur / joueuse	Fr. 7.-
	U11, U13, U15, U18 : toutes les séries	Fr. 5.-
Inscription	Jusqu'au <u>mercredi 20 avril 2022 à 23h59</u>, par le formulaire en ligne : https://pyngpong.info/agtt-2021	
Tirage au sort	Vendredi 22 avril 2022 en journée, réalisé en ligne ; publication des tableaux à la même adresse web que ci-dessus.	
Absences	Par e-mail à agtt-2021@pyngpong.info au plus tard : - le samedi 23 avril 2022 avant 8h pour les séries du samedi, - le dimanche 24 avril 2022 avant 8h pour les séries du dimanche, Toute absence non excusée ou transmise hors délais sera sanctionnée d'une amende selon le Règlement Financier STT (frais d'inscription + Fr. 20.-, facturés au club).	
Tenues de jeu	Conforme au règlement. La couleur principale des maillots, shorts ou jupettes doit être nettement différente de blanc. Le port de survêtements n'est pas autorisé durant les parties, sauf sur autorisation explicite du JA.	
Assurance	Les participants doivent être assurés en cas d'accident ou de dommages causés à des tiers (RC) et les organisateurs déclinent toute responsabilité.	
Bar	Petite restauration : boissons chaudes et froides. Croque-monsieur, snacks sucrés et salés.	

**En nous réjouissant de votre présence lors de cette compétition, nous vous présentons,
chers amis pongistes, nos salutations amicales et sportives.**

Genève, le 14.03.2022

CTT UGS-Chênois